

Sandrine Zufferey  
Jacques Moeschler

# Initiation à l'étude du sens

---

sémantique et pragmatique



Extrait de la publication



Sandrine Zufferey  
Jacques Moeschler

# Initiation à l'étude du sens

---

sémantique et pragmatique



Extrait de la publication

Retrouvez nos ouvrages sur  
**[www.scienceshumaines.com](http://www.scienceshumaines.com)**  
**[www.editions.scienceshumaines.com](http://www.editions.scienceshumaines.com)**

**Diffusion : Seuil**  
**Distribution : Volumen**

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2012**  
38, rue Rantheaume  
BP 256, 89004 Auxerre Cedex  
Tel. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26  
ISBN = 9782361060985

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'étude du sens (dans ses dimensions sémantiques et pragmatiques) fait partie du cursus de base en sciences du langage, en philosophie et en psychologie. Plus généralement, elle concerne tous ceux qui s'intéressent au langage et à son utilisation dans la communication. Avec l'essor des sciences cognitives, la sémantique et la pragmatique ont connu des évolutions récentes considérables.

L'ouvrage propose une introduction claire et complète à ces domaines classiques et offre l'essentiel des connaissances en la matière. De plus, au fil des chapitres, il retrace leur progression afin d'inclure les concepts les plus récents (relation entre théorie de l'esprit et pragmatique, la pragmatique vériconditionnelle, la notion de concepts *ad hoc*).

Par ailleurs, cet ouvrage met en regard sémantique et pragmatique. Un tel rapprochement permet de fournir à l'étudiant une vision globale et cohérente du sens linguistique, en montrant également quels sont les points de frontières entre ces disciplines.

Conçu en douze chapitres (qui se terminent par des questions de révision permettant à chacun de vérifier ses connaissances), l'ouvrage se veut un outil pédagogique et clair pour tous ceux – étudiants, enseignants, praticiens en langue et linguistique, philosophie, psychologie, communication, sociologie – qui veulent se familiariser avec ces différents concepts.



1.

# **Introduction à la sémantique et à la pragmatique**





Nous commencerons par définir la sémantique et la pragmatique au travers de quelques concepts clés comme les distinctions entre *phrase* et *énoncé* et entre *signification* et *sens*. Nous introduirons également la notion de contexte, telle qu'elle se conçoit en pragmatique. Nous esquisserons ensuite les principales questions de recherche abordées en sémantique et en pragmatique, qui seront développées tout au long de l'ouvrage. Pour terminer cette introduction, nous exposerons le contexte dans lequel la sémantique et la pragmatique ont trouvé naissance. Ce contexte servira de point de départ à notre exploration.

## Éléments de définition

La sémantique et la pragmatique sont des disciplines proches, qui étudient toutes deux le sens véhiculé par le langage. D'un point de vue structural, deux types d'entités peuvent avoir un sens : les mots et les phrases. Nous verrons donc que la sémantique et la pragmatique étudient ces deux types d'entités, sous des angles différents. Alors que la sémantique étudie le sens indépendamment du contexte d'utilisation des mots et des phrases, la pragmatique étudie le sens qui est communiqué dans un contexte particulier, c'est-à-dire lorsqu'une phrase est prononcée par un locuteur spécifique à un moment donné. Par exemple, la phrase (1) a une signification qui dépend de celle des mots qui la composent.

1) Le train part dans cinq minutes.

En effet, cette signification se construit sur la base de ce que les mots *train*, *partir*, *cinq* et *minutes* veulent dire, ou en d'autres termes sur leurs concepts, ainsi que sur les relations qui existent entre ces entités au sein de la phrase. Par exemple, un *train* signifie un véhicule qui avance sur des rails, *partir* signifie quitter un lieu, etc. La syntaxe de cette phrase nous indique en outre que c'est le train qui réalise l'action de partir. Le point crucial est que l'accès à cette signification ne requiert pas de se trouver

dans un contexte particulier. En revanche, en fonction du contexte, cette même phrase peut prendre des sens totalement différents. Par exemple, si Martin prononce (1) à l'adresse de Marie alors qu'elle est assise au café devant la gare, le sens de cette phrase sera certainement de l'inciter à se diriger vers le quai. En revanche, si Martin prononce cette même phrase alors que lui et Marie se trouvent à une demi-heure de la gare, le sens sera cette fois-ci de l'informer qu'elle a raté le train. On remarque ainsi que pour une même phrase, le sens communiqué peut changer radicalement en fonction du contexte dans lequel elle est prononcée, même si le sens des mots utilisés reste inchangé.

Afin de marquer les différences de portée entre sémantique et pragmatique, certaines distinctions terminologiques importantes ont été introduites. La première a trait à la nature même du sens qui est étudié. On parle de *signification* pour désigner le sens hors contexte étudié par la sémantique et de *sens* pour désigner le message qui est compris par un auditeur dans une situation de communication donnée et qui est l'objet d'étude de la pragmatique. Une autre distinction importante est celle qui existe entre les notions de *phrase* et d'*énoncé*. Une phrase est un objet abstrait qui possède une structure phonologique, syntaxique et sémantique. Cette structure peut être étudiée indépendamment de l'usage qui en est fait en contexte. Un énoncé est en revanche un objet concret qui possède à la fois des propriétés linguistiques et non linguistiques. Ses propriétés linguistiques sont celles de la phrase. Ses propriétés non linguistiques incluent notamment le fait d'être produite par un locuteur spécifique dans un but bien précis, à un moment particulier. La distinction entre phrase et énoncé est donc un reflet de la distinction qui existe entre la structure du langage et son usage.

En résumé, la sémantique étudie la *signification* des *mots* et des *phrases hors contexte* et la pragmatique étudie le *sens* des *mots* et des *énoncés en contexte*. On parle aussi de *sens du locuteur*, par opposition à la *signification de la phrase*, pour désigner le message qu'un locuteur a voulu communiquer par son énoncé. Il ressort de ces premiers éléments de définition que le point de séparation entre sémantique et pragmatique est l'intégration ou non du contexte dans l'étude du sens. Il convient à présent de donner une définition plus précise à cette notion.

En pragmatique, deux types d'information sont traditionnellement compris dans la définition du contexte. Il y a d'une part les informations provenant de l'environnement immédiat dans lequel l'énoncé est produit et d'autre part les éléments linguistiques qui précèdent l'énoncé dans un texte ou un discours. Ainsi, par exemple, comprendre l'expression *le train* dans l'exemple (1) nécessite de connaître la situation dans laquelle l'énoncé a été

prononcé pour déterminer de quel train il est question. Imaginons par ailleurs que l'énoncé de Martin continue de la manière suivante.

- 2) Le train part dans cinq minutes. Il est sur le quai numéro 5 où Jean t'attend.

Afin de comprendre à quoi le pronom *il* fait référence dans la deuxième phrase, Marie doit être capable de trouver l'expression à laquelle ce pronom est lié dans la première phrase, à savoir *le train*. Ainsi, le contexte inclut également tous les énoncés qui précèdent l'énoncé à traiter.

Dans une approche cognitive de la pragmatique, partagée par la plupart des modèles contemporains, on considère que la notion de contexte n'est pas limitée à ces deux types d'information. Par exemple, la mention du nom de *Jean* en (2) ne provient pas du contexte immédiatement observable (perception) ni du contenu des énoncés précédents. Pourtant, Marie comprendra certainement à qui ce nom fait référence en utilisant ses connaissances encyclopédiques sur le monde (une personne appelée Jean que Martin et Marie connaissent tous les deux). De manière générale, on peut dire que toute hypothèse que l'auditeur d'un énoncé est capable de se représenter, soit par sa mémoire, sa perception, ou par déduction logique, et qui contribue à l'interprétation d'un énoncé, fait partie du contexte dans lequel cet énoncé est traité. Nous définirons donc la notion de contexte comme étant l'ensemble des hypothèses que le locuteur se représente mentalement et qui contribuent à l'interprétation de l'énoncé.

## Objets d'étude de la sémantique et de la pragmatique

À cause de leurs points de vue différents sur le sens, sémantique et pragmatique cherchent à répondre à des questions proches mais qui sont au moins partiellement distinctes, et que nous aborderons tout au long de cet ouvrage. Dans le cas de la sémantique, l'une des questions majeures est de savoir comment représenter la signification intrinsèque des mots et des phrases, c'est-à-dire la signification qui reste constante, indépendamment du contexte d'utilisation. Nous avons vu plus haut qu'au niveau des mots, la notion de signification passe par celle de *concept*. Nous la définirons au chapitre 2. Au niveau de la phrase, la construction de la signification se fait par un principe de *compositionnalité*. En effet, la signification de la phrase correspond à la somme des significations des éléments qui la composent. Nous introduirons au chapitre 4 les notions de logique qui nous permettront de produire une représentation sémantique de la phrase.

L'absence de prise en compte du contexte d'énonciation ne signifie pas que la sémantique soit privée de liens avec le monde. Nous verrons que par l'intermédiaire des concepts, les mots servent à désigner des entités dans le monde qui partagent certaines propriétés. Par exemple, le mot *crayon* sert à désigner des objets dans le monde qui ont en commun d'être des objets rigides, qui contiennent une mine de carbone et qui servent à écrire. L'ensemble des entités du monde qui sont désignées par un mot forment une *catégorie*. Nous expliquerons au chapitre 3 sur la base de quels principes sont formées les catégories. Nous explorerons également le lien entre la signification et le monde au chapitre 5, lorsque nous nous demanderons comment fonctionnent des expressions comme *un arbre*, *ce cheval*, *Milou* ou *lui* qui servent à faire référence à des entités du monde.

Enfin, une autre question centrale pour la sémantique est de savoir pourquoi et comment certaines significations semblent être automatiquement attachées aux mots et aux phrases, sans avoir pour autant été prononcées explicitement. Par exemple, un locuteur qui prononce (3) informe son interlocuteur sans le dire qu'Émilie a mangé de la viande par le passé.

### 3) Émilie ne mange plus de viande.

Il ne pourrait pas non plus nier sur la base de sa phrase avoir communiqué le fait qu'Émilie est végétarienne. Ces deux types de signification, que nous appellerons des *présuppositions* et des *implications*, font partie du contenu sémantique des mots et des phrases, car leur déclenchement ne dépend pas du contexte d'énonciation. Nous consacrerons le chapitre 6 à expliquer leur fonctionnement.

Du point de vue de la pragmatique, la question centrale est de savoir comment un auditeur peut comprendre en contexte des choses différentes de celles qui sont explicitement encodées dans la signification des mots et des phrases. Nous avons vu avec l'exemple (1) qu'une même phrase peut donner lieu à des énoncés différents. L'objectif de la pragmatique est d'expliquer comment se fait la transition entre la signification de la phrase et le sens du locuteur. Nous y consacrerons le chapitre 7. Nous verrons également au chapitre 8 que la construction du sens se fait par couches successives, en partant du sens communiqué explicitement pour arriver à celui qui est transmis implicitement.

L'exemple (1) ci-dessus nous a montré qu'il existe une différence importante entre la signification de la phrase et le sens de l'énoncé. On peut alors se demander si le sens des mots se modifie également par leur utilisation en contexte. Pendant longtemps, la pragmatique s'est essentiellement concentrée sur la construction des énoncés, ainsi que sur le rôle du contexte pour l'usage de certains mots particuliers comme les pronoms *je*

et *tu* par exemple. En effet, pour ces mots, il est indispensable de disposer d'un contexte pour connaître leur sens. *Je* est celui qui parle et *tu* est celui à qui l'on parle, et ces personnes doivent être identifiées en fonction du contexte. Plus récemment, certaines études en pragmatique ont également montré que le contexte peut potentiellement influencer le sens de n'importe quel mot. Nous exposerons au chapitre 9 les principes de cette nouvelle pragmatique lexicale.

Une autre question majeure que s'est posée la pragmatique est de savoir comment se construit le sens d'entités plus grandes que l'énoncé, comme un texte ou un discours. Nous nous demanderons au chapitre 10 s'il existe des règles de formation spécifiques à ces entités et verrons que leur fonctionnement ne requiert pas de principes différents de ceux qui permettent de comprendre les énoncés. Nous parlerons également de la contribution au sens d'éléments dont la portée dépasse celle des énoncés, comme par exemple les temps verbaux et les connecteurs pragmatiques comme *mais*, *alors* et *toutefois*.

Une dernière question importante pour la pragmatique est de savoir de quelles capacités cognitives les locuteurs ont besoin pour produire et comprendre des énoncés. Cette question, qui a rapproché la pragmatique des sciences cognitives, a pris un nouvel essor depuis le développement du concept de *théorie de l'esprit* en psychologie cognitive. Nous montrerons au chapitre 11 comment et pourquoi pragmatique et théorie de l'esprit sont intimement reliées.

Enfin, nous avons affirmé plus haut que la sémantique et la pragmatique s'intéressaient à des questions partiellement distinctes. Il est toutefois clair que les points de rencontre sont nombreux entre ces deux disciplines, au point que la frontière est parfois difficile à tracer. Dans le dernier chapitre de cet ouvrage, nous aborderons des questions qui se situent à l'interface de ces deux disciplines.

## Les origines de la sémantique

Le premier constat important est que les origines de la sémantique contemporaine sont à chercher ailleurs que dans la linguistique. En effet, on considère généralement que la linguistique moderne remonte aux travaux du linguiste genevois Ferdinand de Saussure (1857-1913). Or, le structuralisme linguistique tel qu'initié par Saussure n'a donné lieu en sémantique qu'à une proposition programmatique dans le fameux article de Louis Hjelmslev intitulé *Pour une sémantique structurale* (Hjelmslev

1957/1971). Les propositions de Hjelmslev prolongeaient la réflexion de Saussure sur la notion de signe linguistique, dans ce qu'il a appelé la *glossématique*. Les concepts issus de la sémantique structurale seront brièvement abordés au chapitre 3, mais nous verrons qu'ils ont été largement abandonnés dans les modèles contemporains de sémantique lexicale.

Dans la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la linguistique a connu un tournant majeur avec les travaux du linguiste américain Noam Chomsky (1928- ). Toutefois, si Chomsky reconnaît la pertinence de l'étude de la pragmatique pour la compréhension des langues naturelles, il pense que la sémantique n'est qu'une interface de la grammaire, au même titre que la phonologie (Chomsky 1995 ; Hauser, Chomsky & Fitch 2002). En d'autres termes, la sémantique ne constitue pas dans cette approche un domaine d'étude indépendant de la grammaire.

C'est pourquoi les origines de la sémantique contemporaine sont à rechercher dans d'autres disciplines, notamment dans les travaux des logiciens, des philosophes analytiques et des psychologues, comme nous allons le voir dans cette section. Nous montrerons plus loin que c'est également en dehors de la linguistique proprement dite (la théorie grammaticale) qu'il faut chercher les origines de la pragmatique.

### Le rôle de la logique

Les langues naturelles, c'est-à-dire les langues qui sont parlées dans le monde, ont la propriété d'être très ambiguës. Par exemple, la phrase (4) peut soit signifier que Caroline frappe l'homme au moyen d'un parapluie, soit qu'elle frappe un homme particulier, celui qui tient un parapluie. Cette ambiguïté dépend du rattachement syntaxique du dernier constituant de la phrase. En (5), l'ambiguïté porte sur la lecture du groupe nominal *un Suisse*. Dans une première lecture, Roger veut rencontrer n'importe quelle personne qui soit un Suisse. Dans une seconde lecture, Roger veut rencontrer un Suisse particulier, Albert, qu'il a connu l'été dernier en vacances. Cette ambiguïté est cette fois-ci purement sémantique.

- 4) Caroline frappe l'homme avec un parapluie.
- 5) Roger veut rencontrer un Suisse.

Afin de pouvoir représenter la signification des phrases en dépassant ces problèmes d'ambiguïté, certains logiciens ont commencé à utiliser des langages logiques, qui ont l'avantage d'être désambiguïsés. Ils sont de ce fait utilisés pour traduire des phrases dans des représentations logiques non ambiguës. Ces représentations logiques peuvent ensuite être interprétées sémantiquement. Le recours aux langages logiques pour représenter

la signification dans les langues naturelles a été systématisé dans les années 1970 avec les travaux du logicien Richard Montague (1930-1971) et son fameux article *A Proper Treatment of Quantification in English* (voir Dowty, Wall & Peters 1981). Nous en parlerons au chapitre 4.

Par ailleurs, c'est à un mathématicien et logicien allemand, Gottlob Frege (1848-1925), que nous devons une distinction fondamentale pour la représentation de la signification lexicale : celle qui existe entre le sens et la référence, c'est-à-dire entre les propriétés des concepts et les entités du monde qui sont désignées par des mots. Frege a notamment montré que si les mots servent à désigner des référents dans le monde, par exemple le mot *voiture* qui désigne un type de véhicule, le sens de ce mot ne se limite pas à la référence. En effet, si les mots *voiture* et *bagnole* peuvent tous deux servir à faire référence au même objet (la même voiture), leur sens n'est néanmoins pas équivalent, car le mot *bagnole* contient des connotations différentes de celles du mot *voiture*. C'est pour cette raison que ces deux mots ne sont pas toujours interchangeables. Nous reviendrons en détail sur cette distinction au chapitre 2.

En second lieu, Frege – dans une contribution fondamentale que nous développerons au chapitre 6 – a distingué deux types de contenus sémantiques dans une phrase : le contenu *asserté* et le contenu *présupposé*. Par exemple, les phrases positives et négatives en (6) contiennent toutes deux une information nécessaire à leur vérité (7), mais qui ne correspond pas à une proposition logique. Cette proposition n'est ainsi pas assertée, mais présupposée :

- 6) a. Kepler est mort dans la misère.
- b. Kepler n'est pas mort dans la misère.
- 7) Il existe un individu du nom de Kepler.

Comme nous le verrons, seul le contenu asserté est modifié par une négation, alors que le contenu présupposé n'est pas touché. Il s'agit donc de deux éléments de signification différents mais qui contribuent tous deux à l'interprétation sémantique de la phrase.

## L'apport de la philosophie analytique

La discussion sur la présupposition a pris un tournant différent avec la contribution de Bertrand Russell (1872-1970), mathématicien, logicien et philosophe anglais. Selon Russell, trois contenus sont exprimés dans une phrase comme (8) :

- 8) Le roi de France est chauve.

(i) l'existence d'un individu qui est le roi de France; (ii) son unicité; (iii) sa calvitie. Que se passe-t-il lorsque (8) est nié, comme en (9)?

9) Le roi de France n'est pas chauve.

La phrase (9) signifie que l'actuel et unique roi de France n'est pas chauve, et préserve donc la présupposition d'existence du roi de France. En revanche, (10) refuse à la fois l'assertion et la présupposition de (8): elle nie que le roi de France est chauve et la raison donnée est qu'il n'y a pas de roi de France.

10) Le roi de France n'est pas chauve, puisqu'il n'y a pas de roi de France.

La conséquence de l'analyse de Russell est qu'un locuteur qui affirme une proposition dont la présupposition est fautive dit quelque chose de faux. C'est cette position qu'un autre philosophe du langage, Peter Strawson (1919-2006) a attaquée. Pour Strawson (1977), si (8) est énoncé dans une situation où il n'y a pas de roi en France, elle n'est pas une phrase fautive, mais une énonciation absurde, ni vraie ni fautive. L'assertion d'un énoncé implique donc que ses présuppositions soient vraies. On remarque ainsi que les présuppositions, d'abord définies par Frege comme des conditions de contenu attachées aux phrases, sont devenues avec Strawson des conditions d'emploi des énoncés, et donc un aspect relevant de l'usage du langage. L'exemple de la présupposition montre ainsi déjà que certaines questions de sens fluctuent entre sémantique et pragmatique.

En résumé, les contributions de la logique et de la philosophie analytique à la sémantique ont fait apparaître trois notions importantes: le *sens*, la *référence* et la *présupposition*. Comme nous le verrons aux chapitres 4, 5 et 6, ces notions ont été développées dans une perspective formelle, en utilisant les outils de la logique classique, qui constitue le domaine de la sémantique compositionnelle, ou sémantique formelle.

## L'intrusion de la psychologie cognitive

La vision du langage et de la cognition humaine qu'imposaient la logique et la philosophie du langage a cependant été contestée à la fin des années 1970, lorsqu'un groupe de linguistes américains, anciens disciples de Chomsky, se sont rendu compte qu'elle était en contradiction avec les résultats d'expériences que des psychologues comme Eleanor Rosch avaient obtenus dans des tâches de catégorisation. La catégorisation est la manière dont les référents sont regroupés en catégories. Du point de vue du langage, tous les noms communs qui encodent un concept (noms,



verbes, adjectifs) désignent des catégories d'entités plutôt que des entités spécifiques comme les noms propres. Comprendre comment se fait la catégorisation des référents est donc un aspect fondamental de la signification lexicale. À ce sujet, une chose est sûre : la catégorisation se fait nécessairement sur la base de propriétés communes entre les référents. Toute la question est de savoir quelle est la nature de ces ressemblances. Sur ce point, le modèle de l'esprit proposé par la psychologie cognitive, qui a été à l'origine de la linguistique cognitive (grammaire cognitive et sémantique cognitive), est très différent de celui proposé par la théorie classique, aristotélicienne, appelé aussi *modèle des conditions nécessaires et suffisantes*. En effet, dans ce dernier modèle, la catégorisation se fait sur la base d'une liste de conditions à remplir. Dans le modèle cognitif dit du *prototype*, la catégorisation se fait au contraire sur la base d'un jugement intuitif de ressemblance globale. Nous présenterons et comparerons ces deux modèles au chapitre 3. Ce que l'on peut dire pour le moment, c'est qu'au travers du problème de la catégorisation, la sémantique a commencé à prendre en compte les aspects cognitifs liés au traitement et à la compréhension des mots et des phrases.

En résumé, la sémantique cognitive a opéré un virage important dans l'histoire de la sémantique : elle s'est détachée de la tradition logique et philosophique, tout en adoptant une perspective cognitive. Nous verrons qu'un pas similaire a été fait dans l'histoire de la pragmatique, mais que les relations avec la tradition de la philosophie analytique n'ont pas été coupées pour autant.

## Les origines de la pragmatique

Comme pour le domaine de la sémantique, la philosophie a joué un rôle fondamental dans le développement de la pragmatique. Plus précisément, c'est lors de deux séries de conférences données à Harvard, dans le cadre des *William James Lectures*, que se sont développés les fondements de la pragmatique contemporaine, respectivement les conférences de John Austin en 1955 (Austin 1970) et de Paul Grice en 1967 (Grice 1989).

### Philosophie et actes de langage

Durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les philosophes du langage avaient adopté la thèse dite du descriptivisme, selon laquelle le langage est fondamentalement lié à la réalité et permet de la décrire. Toutefois, le philosophe John Austin (1911-1960) a remis en cause cette hypothèse, en la qualifiant d'*illusion descriptive*. Selon Austin, s'il est vrai que certains

énoncés servent à décrire le monde, par exemple ceux donnés en (11) à (13), d'autres comme (14) à (16) ont une autre fonction. Ils ne servent en effet pas à décrire quelque chose mais à faire quelque chose: poser une question (14), faire une promesse (15) et donner un ordre (16).

- 11) Le chien est dans son panier.
- 12) Il pleut.
- 13) Emma habite en Belgique.
- 14) Quelle heure est-il?
- 15) Je te promets de venir te voir.
- 16) Sors de chez moi tout de suite!

Ainsi, Austin a commencé par séparer les énoncés qui servent à décrire le monde, appelés énoncés constatifs, de ceux qui servent à réaliser une action, appelés énoncés performatifs. La question pour Austin était donc de savoir comment distinguer ces deux catégories. Cette question s'est révélée beaucoup plus délicate qu'il n'y paraît et a conduit Austin à abandonner sa distinction. Le problème est le suivant. Pour délimiter la catégorie des performatifs, on peut faire l'hypothèse qu'elle se limite aux énoncés contenant un verbe performatif explicite comme *promettre*, *dire*, *demander*, etc. Mais dans ce cas, un énoncé comme (17) ne peut plus être traité comme un performatif. Pour corriger cette anomalie, Austin a fait l'hypothèse que (17) est un performatif implicite, qui peut se ramener à un performatif explicite comme (18): tout performatif implicite peut donc être paraphrasé par un performatif explicite, contenant un verbe performatif à la 1<sup>re</sup> personne du présent de l'indicatif:

- 17) Je viendrai à ta fête.
- 18) Je te promets que je viendrai à ta fête.

Le problème est que cette nouvelle définition permet d'inclure n'importe quel énoncé dans la catégorie des performatifs. Par exemple, (19) pourrait être le performatif explicite du performatif implicite (12).

- 19) J'affirme qu'il pleut.

Suite à ce constat, Austin a proposé une thèse beaucoup plus radicale, selon laquelle tous les énoncés réalisent trois types d'actes de langage: un acte *locutionnaire* – le fait de dire quelque chose, une phrase grammaticale avec un sens et une référence –, un acte *illocutionnaire*, réalisé en disant quelque chose, comme affirmer, poser une question, promettre, ordonner, remercier, parier, etc. – et un acte *perlocutionnaire*, réalisé par le fait de dire quelque chose, comme persuader, convaincre, menacer, faire peur. Selon Austin, les actes illocutionnaires sont les plus intéressants pour la pragmatique, car ils exhibent une propriété fondamentale du langage: le

fait que des énoncés puissent agir sur autrui et changer le monde. Les actes locutionnaires sont limités à la structure du langage et les actes perlocutionnaires ne sont pas sous le contrôle du locuteur, car les effets produits par un énoncé sur un destinataire ne sont pas toujours prévisibles.

Enfin, Austin a catégorisé les actes illocutionnaires en cinq grandes classes : les *verdictifs* (comme condamner), les *exercitifs* (comme ordonner), les *promissifs* (comme promettre), les *comportatifs* (comme s'excuser) ou encore les *expositifs* (comme affirmer). Ces travaux se sont ensuite prématurément arrêtés, suite à son décès à l'âge de 49 ans.

La théorie des actes de langage a par la suite été développée dans les années 1960 et 1970 par John Searle (1932- ), philosophe du langage et de l'esprit, disciple de John Austin et professeur à Berkeley. Searle a apporté des modifications importantes à l'analyse des actes de langage d'Austin. Il a aussi amélioré la classification des actes de langage, en la fondant sur une quinzaine de critères permettant de distinguer les forces illocutionnaires les unes des autres. Mais il a surtout apporté une réponse très importante à l'observation qui avait constitué le point de départ de la théorie d'Austin, en distinguant les performatifs primaires (ceux qui ne contiennent pas de verbes performatifs explicitant la force illocutionnaire) et les performatifs explicites, ceux qui contiennent un verbe performatif à la première personne du présent de l'indicatif, comme *je te promets de venir*. Les premiers font intervenir la notion d'*acte de langage indirect*, que nous développerons au chapitre 7.

Les développements de la théorie des actes de langage ont eu une incidence majeure sur la linguistique dans les années 1970. Mais cette approche de la signification a été progressivement abandonnée dès la publication en 1975 de l'un des articles fondateurs de la pragmatique contemporaine, *Logic and conversation* de Paul Grice (Grice 1975, 1979 pour la version française).

## Grice et les notions d'intention et d'inférence

Paul Grice (1913-1988) a révolutionné la pragmatique, en proposant une nouvelle manière d'envisager la communication verbale. Jusqu'alors, la pragmatique envisageait la communication des actes de langage par leur codage, direct ou indirect, dans le langage. Grice a remis en cause cette hypothèse, en postulant que le succès d'un acte de communication ne nécessite pas nécessairement son codage exact dans le langage mais plus simplement la reconnaissance de la part de l'auditeur de *l'intention* du locuteur. Plus spécifiquement, selon Grice, un locuteur qui produit un énoncé a l'intention de produire un effet sur son destinataire au moyen

de la reconnaissance de son intention. Par exemple, imaginons que Claire prononce (20) dans le but que Marc ferme la fenêtre.

20) Il fait froid ici.

La transition entre l'énoncé de Claire et son intention de communication ne passe pas par un lien établi dans le langage. Selon Grice, ce qui permet à Marc de comprendre l'énoncé de Claire est la reconnaissance de son intention, à savoir de ce qu'elle essaie de lui demander de faire. Cette nouvelle perspective a ouvert la voie à une vision radicalement nouvelle de la communication non littérale, que nous expliquerons au chapitre 7.

L'aspect le plus connu des travaux de Grice est certainement la solution qu'il a proposée pour expliquer comment l'auditeur parvient à reconnaître l'intention du locuteur et à comprendre le sens de son énoncé. Selon Grice, l'auditeur raisonne par inférences logiques, en se guidant sur un principe et des règles qui régissent le fonctionnement des conversations. Le principe proposé par Grice est le principe de coopération, qui enjoint le locuteur d'être coopératif, à savoir de faire en sorte que sa contribution corresponde au but et à la direction de l'échange dans lequel il est engagé. Les règles de conversation sont des règles générales, indépendantes des langues et des cultures spécifiques, qui demandent que la contribution ne contienne ni trop ni trop peu d'information (maximes de quantité), ne soit ni fautive ni infondée (maximes de qualité), qu'elle soit pertinente (maxime de relation) et qu'elle soit claire (maxime de clarté). Le respect du principe de coopération, ainsi que l'utilisation (respect) ou la transgression manifeste des maximes sont à l'origine du déclenchement du sens implicite des énoncés, que Grice a appelé *implicatures conversationnelles*.

Les implicatures conversationnelles ont servi de point de départ aux principaux modèles contemporains de pragmatique, à savoir les approches néo-gricéennes, représentées notamment par les travaux de Levinson (2000) et Horn (1984, 2004), et les approches post-gricéennes, inaugurées avec l'ouvrage *La pertinence* de Sperber et Wilson (Sperber & Wilson 1986, 1989), et prolongées notamment par Carston (2002) et Blakemore (1992). Nous y reviendrons au chapitre 8. Nous montrerons également au chapitre 11 en quoi le modèle gricéen de la communication a permis de rapprocher la pragmatique des sciences cognitives.